

**Arrêté du 18 mars 2014 portant cessation de fonctions et nomination
de régisseurs d'avances et de recettes au tribunal d'instance de Courbevoie
NOR : JUSB1407026A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Mme Aminata DIALLO, adjointe administrative de première classe, en sa qualité de régisseuse suppléante, au tribunal d'instance de Courbevoie.

Article 2

Mme Chantal OMS, adjointe administrative principale de 2ème classe, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante, au tribunal d'instance de Courbevoie.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Versailles, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 18 mars 2014.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK